

CONCERTATION **AVIS DE REUNION PUBLIQUE**

Aménagement en faveur des transports en commun et des modes actifs entre le Quai de Brazza et le Boulevard André Ricard Nord – Communes de Bordeaux, Cenon et Lormont

Le public est informé que par délibération n°2023-213 en date du 26 mai 2023, le Conseil de Bordeaux Métropole a décidé d'ouvrir une concertation sur le projet d'un « Aménagement en faveur des transports en commun et des modes actifs entre le Quai de Brazza et le Boulevard André Ricard Nord – Communes de Bordeaux, Cenon et Lormont ».

Dans ce cadre, une réunion publique est organisée le **JEUDI 7 SEPTEMBRE 2023 à 18H00** - Salle COLMET – 2, avenue des Acacias – 33310 Lormont.

Pour rappel, un dossier de concertation ainsi qu'un registre de concertation ont été mis à disposition du public à partir du vendredi 23 juin 2023.

Ces documents sont mis à la disposition du public dans les lieux ci-dessous :

- à la Mairie de quartier Bastide – 38 rue des Nuits – 33100 Bordeaux
- à la Mairie de Cenon – 1 avenue Carnot – 33152 Cenon
- à la Mairie de Lormont – Rue André Dupin (Algéco) – 33310 Lormont
- à la Direction Grands Mobilités de Bordeaux Métropole : Immeuble Laure Gatet 1^{er} étage - 39-41 cours du Maréchal Juin - 33045 Bordeaux ;
- et sur le site internet de Bordeaux métropole : <https://participation.bordeaux-metropole.fr>

Le public peut formuler ses observations ou suggestions éventuelles sur les registres prévus à cet effet, aux jours et heures habituels d'ouverture au public et ce, pendant toute la durée de la concertation.

La fin de la concertation sera annoncée par voie de presse.

Le Président de Bordeaux Métropole.